



Direction de la Proximité et de la Citoyenneté
Service Concertation et Conseils de Quartier

CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE VILLE

Version modifiée en gras et en souligné en date
du 3/03/2005 à la demande de Laurence Faucon

RELEVÉ DE CONCLUSION MARDI 7 DÉCEMBRE 2004

Présents :

Co-présidentes : Nathalie BEGUIER, Catherine GANIVET.

Elus municipaux : Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, Alain GARCIA, Conseiller Municipal, Bernard JOURDAIN, Conseiller Municipal, Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, Catherine REYSSAT, Conseillère Municipale.

Membres du Conseil de Quartier : Gilles ALBERT, Maurice BAGOT, Laurent BERENGER, Christiane BERNIS, Denys BOURDEAU, Susan BURGESS, Alain BRUNET, Georges COLOMER, Ghislaine COLOMER, Brigitte DURGAND, Bernard FAOUE, Evelyne GUION, Christine LEVAIN, Françoise MAYE, Florence MECHIN, Jean-Louis MOREAU, Jean-Michel PIERRE, Mireille TREBUCQ, Marie TROCME, Marc VECHAMBRE, Emmanuelle VITTU, Jean-Marie WACK.

Direction de la Proximité et de la Citoyenneté : Lydia ZANETTE, Responsable Adjointe du Service Concertation et Conseils de Quartiers, Nathalie SENE, Assistante du Conseil de Quartier.

Excusé(s) : Geneviève RIZZI, Adjointe au Maire, Claude VITELLINI, Agence Municipale de Médiation, M. CAUNEAU, Président de l'AVIC, Philippe HOFMANN, Michèle JOUSSEAUME.

Absents : Alain CRIGNON, Danielle GABORIAU, Jean-Gabriel HERNANDEZ, Philippe MOREAU, Jacques MORIN.

Démission : Charles JOLY.

Invité(s) : M. BOUHIER, Directeur de l'AVIC, Melle BEZOUET, juriste de l'AVIC.

Le conseil de quartier souhaite la bienvenue à Alain BRUNET en tant que nouveau membre.

Objet : Validation du relevé de conclusion du conseil de quartier du 9 novembre.

Réponse Conseil

Rapporter une intervention à propos de l'esthétique désastreuse de l'Avenue de Paris. Les décorations de Noël n'auraient pas dû être installées elles ne font que mettre en valeur les travaux non terminés, notamment les trous prévus pour les plantations. Il faut apporter une amélioration pour les fêtes.

Objet : Présentation de l'Association départementale d'aide aux victimes (l'AVIC).

L'association existe depuis 2003, elle est née du service d'aide aux victimes de l'APAS. Il existe deux associations une à Niort (Rue Max Linder, dans les locaux de l'école Ernest Pérochon) et une autre à Bressuire. Une permanence est tenue à Melle, à Saint-Maixent et à la MCSP du Clou Bouchet le vendredi après-midi. L'AVIC propose à chaque personne victime ou s'estimant victime en raison de tout type d'événement, et donc souffrant d'une atteinte à son intégrité personnelle, morale, physique, matérielle ou juridique, une aide appropriée et pluridimensionnelle, en lui donnant la considération qu'elle attend. Cette aide, se matérialise par un dialogue avec l'intervenant de l'association (écoute, réconfort moral, information sur les droits, conseils relatifs aux actions à entreprendre, appui technique pour les démarches administratives). Un psychologue propose son soutien ponctuel aux usagers qui en ressentent la nécessité. L'ensemble des services de l'AVIC est gratuit. L'association nationale est INAVEM. L'AVIC ne peut intervenir que si la victime s'adresse à l'association, toutefois dès qu'une personne dépose une plainte au commissariat les coordonnées de l'AVIC sont communiquées. Les personnels sociaux connaissent son activité. L'association est financée par le Conseil Général, le Ministère de la Justice et par la Municipalité de Niort.

Gérard NEBAS : le plus gros bailleur de fond pour l'AVIC est la Ville de Niort. Le fait qu'elle soit devenue une association départementale permet d'envisager d'autres fonds. L'AVIC est une association pour aider les victimes qui sont fragiles et qui sont le plus en difficulté. Le Conseil Local de Sécurité et de la Prévention a établi des statistiques, sur 193 dossiers traités 50 concernent le centre ville, c'est le quartier où il y a le plus de délits voire de crimes.

Nathalie BEGUIER : il y a en effet beaucoup de violences physiques et conjugales en centre ville.

Objet : Etat d'avancement des projets du square Aliénor d'Aquitaine et du bassin d'orage de la rue Tartifume.

Réponse Mairie/Proposition Conseil

➤ Square Aliénor d'Aquitaine : lors de la réunion du 7 décembre 2004 la programmation de la ville intégrant les priorités a été remis à chaque participant. Pour ce dossier il est indiqué que le conseil de quartier doit le reprendre en relation avec les riverains, l'OPAC et les services concernés pour redéfinir un projet acceptable par tous. La commission voirie est restée sur sa rencontre avec M. COURTAILLAC de l'Agence Municipale de Médiation et les riverains, ils étaient convenus d'un accord et avaient fait des propositions et remis un plan. La commission voirie avait promis aux riverains que les travaux seraient faits au printemps 2005, que va dire le conseil de quartier si les riverains lui demande des réponses.

➤ Bassin d'orage de la rue Tartifume : les travaux ne vont débuter qu'en 2006, alors qu'ils devaient commencer au deuxième semestre 2004. Le conseil de quartier souhaite vivement son nettoyage. Il a été demandé à Amaury BREUILLE un accord entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort. L'Adjoint en question a répondu qu'il va négocier ce point, cela ne devrait apparemment pas poser de problèmes. Ce dossier date de deux ans. Quand les travaux d'assainissement de la rue Tartifume vont commencer ? Les riverains s'inquiètent. Les venelles ne vont devenir publiques que lorsque tous les riverains auront signé chez le notaire.

Nathalie BEGUIER : l'assainissement **des venelles** sera **réalisé lorsque** les venelles et les coteaux **seront** faits. L'étude est en cours. Le bassin d'orage et les venelles constituent un dossier global.

Objet : Les parkings en centre ville .

Voir tableau joint avec le relevé de conclusion.

Il est à noter que Niort est la cinquième ville de France à avoir autant de parkings en Centre Ville.

Objet : Place de la Brèche .

Intervention Nathalie BEGUIER ; voir documents joints au relevé de conclusion.

Rodolphe CHALLET : « signer une pétition ne permettra pas un référendum. Un référendum n'est pas approprié pour ce type de dossier. L'animation culturelle est à travailler. L'été 2005 approche, les

discussions doivent avancer. J'ai participé à toutes les concertations, j'ai entendu ce que les gens ont dit d'où le choix du mixage entre Milou et Lancereau. »

➤ La décision a-t-elle été prise pour les bus ?

Gérard NEBAS : il y a toujours une concertation avec les TAN pour voir comment les choses vont se passer. Il n'est pas question que les bus soient autour de la Place de la Brèche. Depuis quelques mois il y a un plan avec l'emplacement des bus et cars. Je rappelle que le chantier ne sera pas remis en cause.

➤ Les arbres seront plantés et sur les côté de la place.

➤ Une aire de jeux pour enfants est envisagée.

➤ Une éventuelle cité du Risque et de l'Assurance est-elle prévue ?

Gérard NEBAS : « le cabinet spécialisé dans ce domaine est en train de travailler, ce dossier est plus long à traiter que les autres éléments de la Brèche. »

Alain GARCIA : le projet est intéressant mais quel est l'intérêt que cette cité soit sur la Place de la Brèche ?

➤ La décision n'a pas été prise pour le CGR.

➤ Circulation autour de la Place de la Brèche

Alain GARCIA : « pourquoi supprimer le grand giratoire qu'est la Brèche ? Remettre la Brèche en double sens est une hérésie, laisser le giratoire est plus judicieux. Je suis très défavorable au projet de révision de la circulation. Par ailleurs je suis contre un référendum c'est au Conseil Municipal de délibérer. »

Gérard NEBAS : « plusieurs hypothèses ont été étudiées, l'hypothèse du double sens est la meilleure solution. »

Nathalie BEGUIER suggère de présenter le Donjon et la Place du Roulage **et sous forme de maquette la Place de la Brèche** lors du conseil de quartier du 14 mars 2005. Pourquoi **ne** pas inviter M. MILOU pour présenter la Place de la Brèche ?

Quatre volontaires se sont inscrits pour intégrer les quatre groupes de travail qui se réunissent le 13 et le 14 décembre, **pour la place de la Bèche** ; deux volontaires se sont inscrits pour le groupe de travail **de la Place du Donjon**.

Objet : Neuvième rencontre de la démocratie locale des 28 et 29 janvier 2005.

Ces deux journées sont organisées par l'Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale (ADELS), l'Union Nationale des Acteurs et des structures du Développement (UNADEL), le Réseau Initiatives et Citoyenneté (RIC) et enfin le Master Chargé d'analyse spatiale et de prospective territoriale de l'Université de Poitiers.

➤ Vendredi 28 janvier :

15h00 : accueil

16h00 : ouverture par le président de l'Unadel

16h30 : forums entre habitants, élus et professionnels

19h00 : allocution d'Alain BAUDIN

Dîner/bal

➤ Samedi 29 janvier :

9h00 : accueil,

9h30 : débat sur les forums de la veille,

11h00 : table ronde,

12h45 : déjeuner et allocution de Ségolène Royal,

14h00 : ateliers, fin 16h00.

Réponse Mairie/Proposition Conseil

Rodolphe CHALLET : « c'est une chance que les neuvièmes rencontres de la démocratie **soient** prévues à Niort. Mireille TREBUCQ a suggéré l'aide de conseillers de quartiers pour l'organisation, c'est une bonne idée. Environ 700 personnes sont attendues, ces neuvièmes rencontres ont un débat national sur la démocratie locale, j'espère que les conseils de quartiers diront ce qu'ils pensent de la démocratie participative. »

PROCHAINES REUNIONS

BUREAU

Lundi 28 février : 18h30/21h00, salles des commissions

CONSEIL DE QUARTIER

Lundi 14 mars 2005 : 18h30/21h00, Salle de Justice de Paix